

Le Lude, le 29 mai 2026

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article 4 du décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, je vous serais reconnaissant de bien vouloir participer à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra **à la mairie du Lude.**

Vendredi 05 juin 2026 à 20H00

Cette réunion, dont la date est impérativement fixée par le décret précité, aura notamment pour objet l'élection des délégués titulaires et suppléants de la commune en vue des élections sénatoriales, lesquelles se tiendront le dimanche 27 septembre 2026 à la préfecture du Mans, ainsi que l'examen des autres affaires inscrites à l'ordre du jour.

Vous trouverez en pièce jointe l'arrêté préfectoral pris en date du 26 mai 2026.

L'ordre du jour est le suivant :

I. Délibérations

1. Affaires Générales :

- Election des délégués titulaires et suppléants pour les élections sénatoriales.

2. Urbanisme:

- Acquisition de la parcelle cadastrée AD 73 sise 14 place de l'hôtel de ville.

3. Affaires financières :

- Acquisition du bien sis 14 place de l'hôtel de ville – réalisation d'un emprunt

Recevez, Mesdames, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,
René de NICOLAÏ





COMMUNE NOUVELLE

www.ville-lelude.fr   

République Française
Département de la Sarthe
Commune nouvelle Le Lude

En cas d'indisponibilité vous avez la possibilité de donner pouvoir à un autre élu pour voter en votre nom en remplissant l'imprimé ci-dessous et en le remettant à l'administration.

POUVOIR

A retourner par mail à assistante.direction@ville-lelude.fr copie à dgs@ville-lelude.fr

Je soussigné _____ donne pouvoir à _____

- De me représenter à la réunion du conseil municipal le 05 juin 2026.
- De prendre part à toutes les délibérations
- D'émettre tous votes et signer tous documents

Signature :